



Ta'n Gespe'gewa'gi Tliango'tesnen

Termes de référence

Mai 2026



~ Wela'lieq ~

Wela'lieq aux membres de la communauté des Premières Nations de Gesgapegiag, Gespeg et Listuguj qui ont participé à la création des Termes de référence.

Wela'lieq aux chefs et conseils des Premières Nations Gesgapegiag, Gespeg et Listuguj pour votre soutien et vos conseils continus.

Wela'lieq au Comité de planification du TGT pour s'assurer que les Termes de Référence respectaient les valeurs, croyances et lois Mi'gmaq.

Wela'lieq au personnel de la fanfare des Premières Nations Gesgapegiag, Gespeg et Listuguj, ainsi que le personnel de l'Institut Gespe'gewa'gi de compréhension naturelle, de l'Association de gestion des pêches autochtones Mi'gmaq Wolastoqey, et de la Mi'gmawei Mawio'mi Business Corporation qui ont fourni des informations clés et des contributions à la création du TGT ToR.

Wela'lieq à Juliette Barnaby, la directrice d'Ango'tmeq Nm'tginen, Peter Vicaire, le gestionnaire d'Ango'tmeq, et tous les Ango'tmeq Nm'tginen qui ont joué un rôle clé dans la création du TGT ToR.

Wela'lieq à l'équipe exécutive de MMS, à l'équipe d'Agnutmatesnu, à l'équipe de communications de MMS et à l'équipe exécutive de MMS pour leur soutien continu tout au long de la création du TGT ToR.

Wela'lieq à Odonaterra Inc., qui a contribué à la rédaction des ToR du TGT basée sur les idées et valeurs de nos communautés Mi'gmaq.

Wela'lieq à ceux qui ont participé à des versions antérieures du TGT, dont nous continuons de bâtir le travail.

~ Secrétariat de Mi'gmawei Mawio'mi

TABLE OF CONTENTS

1)	INTRODUCTION	1
2)	AVANTAGES ET OPPORTUNITÉS DU TGT	4
3)	VALEURS ET PRINCIPES DIRECTEURS	6
4)	ENJEUX ET DÉFIS DE PLANIFICATION	12
5)	AUTORITÉ D'URBANISME DE MI'GMAW	15
6)	ZONE DE PLANIFICATION ET DÉLAI PROPOSÉE	18
7)	CONTEXTE DE PLANIFICATION	20
8)	RÔLES ET RESPONSABILITÉS DANS LA PRÉPARATION DU TGT	27
9)	ACTIVITÉS DE CONSULTATION TGT	29
10)	PHASES DE PLANIFICATION ET LIVRABLES	31
11)	RÉFÉRENCES	37
	ANNEXE A : COMITÉ DE PLANIFICATION ET CONSEILLERS	40



1) Introduction

Ta'n Gespe'gewa'gi Tliango'tesnen (TGT), en langue Mi'gmaq, signifie « Comment nous prenons soin de la terre ». Le TGT sera un plan régional pour les terres et les eaux de Gespe'gewa'gi qui met en pratique la loi Mi'gmaq, les responsabilités de gestion et la prise de décision dans la planification quotidienne des terres, des eaux et de nos intérêts communautaires. Il décrira comment et où Gespe'gewa'gi sera développé à l'avenir, selon les valeurs, croyances et principes partagés par les communautés Mi'gmaq de Gesgapegiag, Gespeg et Listuguj.

Le TGT combinera connaissances culturelles et données scientifiques pour créer des politiques d'utilisation des terres et de l'eau qui protégeront au mieux les Gespe'gewa'gi conformément à nos valeurs Mi'gmaw.

Le TGT était auparavant connu sous le nom de Plan de gestion Gespe'gewa'gi (GMP). Le 7 mai 2025, un groupe de détenteurs de connaissances Mi'gmaq et de locuteurs de langues s'est réuni pour explorer la nécessité d'un titre créatif pour ce plan d'aménagement du territoire, visant à renforcer l'autonomie et à protéger les zones culturelles, les espèces et le bassin versant. Les participants ont délibéré sur les contraintes associées au nom du plan GMP et ont proposé le Ta'n Gespe'gewa'gi Tliango'tesnen (« comment nous prenons soin de la terre »), soulignant l'importance d'un nom chargé de sens.

MMS a commencé à travailler sur le GMP original au début des années 2000, car il y avait un besoin clair pour les Mi'gmaq de jouer un rôle plus important dans la prise de décision sur les terres Gespe'gewa'gi ainsi que dans la gestion et la protection de l'eau. Au cours des deux dernières décennies, il y a eu des défis pour finaliser le GMP en raison d'un financement et de ressources insuffisants. Depuis, beaucoup de choses ont changé, et on observe une pression croissante sur le développement dans Gespe'gewa'gi.

Avec la pression croissante sur le développement à Gespe'gewa'gi, le besoin de terres Mi'gmaq, de gestion et de protection de l'eau est plus grand que jamais. Le financement récent a permis à MMS de recommencer à travailler en partenariat avec Gesgapegiag, Gespeg et Listuguj pour créer le TGT. Le TGT sera créé en s'appuyant sur les travaux réalisés pour le GMP avec des recherches mises à jour et des contributions de la communauté.

Vision et objectif proposés de TGT

Notre déclaration de revendication Nm'tginen (2007) stipule :

Ugjit siawiangot'mnen aq nujo'tmnen gm'tginu, ta'n telo'ltimg aq ta'n teligtlams'tasulti'gw ugjit nige' aq ta'n wejgwita'jig enmigne'g ulapetaq aq gu'guntaq ta'n te's'g maqamigew, mnigu'l, ugju'sn, samuqwanl aq we'gaw ta'n goqwei maqamigewigtug wejiepgeniaq.

Notre vision est d'exercer des pouvoirs de gouvernance et le droit de gérer le territoire Gespe'gewa'gi conformément aux valeurs et croyances Mi'gmaq, afin que les générations présentes et futures aient accès et bénéficient des îles, des ressources éoliennes, des eaux et de la vie marine, de l'écologie et de tout ce qui est créé par la terre et les eaux.

Le TGT doit harmoniser les valeurs de la culture, de l'environnement et de l'économie. Notre objectif pour le TGT est de créer un plan qui maintient un environnement sain et des communautés en santé, en vue d'une prospérité environnementale, sociale et économique pour les générations à venir.

Pour atteindre cet objectif, les membres de la communauté impliqués dans la préparation du TGT ont identifié quatre objectifs principaux :

1. Protection de l'eau en utilisant une approche axée sur l'eau
2. Protection de la culture et des activités culturelles
3. Meilleur accès des Mi'gmaq aux terres
4. Accroître l'autorité des Mi'gmaq sur la gestion des terres

Ce guide des termes de référence de TGT est notre guide

Pour s'assurer que le TGT soit créé avec les connaissances et les valeurs de la communauté dès les premiers stades, ces Termes de référence (TDR) ont été créés pour guider l'approche et le contenu du TGT. Ce TDR a été créée en se basant sur les valeurs Mi'gmaq, l'engagement communautaire, la vision à deux yeux et les contributions du personnel travaillant pour chacune des trois communautés de Gesgapegiag, Gespeg et Listuguj.

Ce projet de TDR du TGT est une réinitialisation et un effort renouvelé pour répondre au besoin pressant d'une vision unifiée et d'une direction de gestion pour notre territoire. Ce TDR établit une voie claire, créée par et pour nos communautés, afin d'orienter la préparation du TGT.

Ces TDR décrit ce qui suit :

- Avantages et opportunités de la création du TGT (Section 2).
- Valeurs et principes de planification qui seront respectés lors de la création du TGT (Section 3).
- Défis clés auxquels Gespe'gewa'gi fait face aujourd'hui (Section 4).
- Notre autorité légale et légitime, en tant que peuple Mi'gmaq, pour gouverner nos terres et nos eaux (Section 5).
- Zone de planification et calendrier : Quelles terres et eaux doivent être incluses dans le plan et à quelle fréquence le plan doit être révisé (Section 6).
- Contexte de planification (Section 7).
- Rôles et responsabilités liés à la création du TGT (Section 8).
- Comment engager les membres de la communauté pour s'assurer que cela repose sur les connaissances et valeurs Mi'gmaq et sur la manière dont les autres parties prenantes seront impliquées (Section 9).
- Les prochaines étapes impliquent la création du TGT (Section 10).



2) Avantages et opportunités du TGT

Le TGT peut offrir des avantages et des opportunités potentiels à notre peuple et à notre territoire, mais aussi à d'autres gouvernements dans leurs efforts pour favoriser la réconciliation avec nos Premières Nations. Cette section présente certains des avantages et des opportunités pour les deux.

Avantages et opportunités occasionnels Mi'gmaq :

- Améliore la santé et le bien-être de notre population en s'attaquant aux effets cumulatifs du développement et de l'exploitation des ressources.
- Facilite la reconnaissance de nos droits et responsabilités en matière de développement.
- Crée et rétablit un meilleur accès aux ressources naturelles et aux sites essentiels à la santé communautaire, au bien-être, à la culture et à nos droits inhérents.
- Protège la santé et le bien-être de notre peuple pour les générations futures en protégeant l'air, les terres, les eaux et la vie qu'ils soutiennent.
- Équilibre les intérêts de Gespe'gewa'gi en suivant les Sept Enseignements Sacrés.
- Guide le développement responsable et durable à Gespe'gewa'gi selon les valeurs Mi'gmaq.
- Soutient notre participation aux consultations et négociations d'accommodements avec la Couronne et l'industrie, car elle crée des directives claires sur ce à quoi les gens de Gespe'gewa'gi Mi'gmaq peuvent consentir concernant le développement proposé et servira de guide pour nos réponses et décisions.
- Affirme que la consultation et l'accommodement ne sont qu'une partie de la relation plus large du Traité et de l'autodétermination Mi'gmaq dans les décisions touchant les terres et les eaux.
- Fournit un cadre pour obtenir le consentement des Mi'gmaq sur le développement à Gespe'gewa'gi.

Avantages et opportunités potentiels pour les gouvernements provinciaux et fédéraux :

- Soutient le devoir de la Couronne de consulter et, le cas échéant, d'accommoder lorsque la conduite de la Couronne peut nuire à nos droits autochtones et des traités revendiqués ou établis.
- Contribue à faire avancer plusieurs appels à la prospérité économique (CEP) réalisés dans le cadre de la Stratégie économique nationale autochtone, une stratégie visant à soutenir l'engagement significatif des peuples autochtones dans l'économie canadienne. En particulier, le TGT fera avancer les CEP 32, 38, 39, 47 et 48, qui appellent à renforcer les capacités de négociation des groupes autochtones, à documenter les savoirs traditionnels, à renforcer les relations avec la terre et à affirmer les droits autochtones en tant que gardiens et protecteurs des terres (Association canadienne des agents de développement autochtone et al., 2022).
- Appuie les mandats provinciaux liés à l'aménagement du territoire avec les groupes autochtones, tels que la réalisation de l'objectif 9 dans le *plan de mise en œuvre 2023-2027 de Vivre intelligemment au Québec, bâtir intelligemment pour la politique d'architecture nationale et d'aménagement du territoire* du Québec, qui prévoit la création de « groupes de discussion » pour « mieux tenir compte des réalités autochtones dans l'aménagement du territoire ».
- Permet au gouvernement fédéral de respecter ses engagements envers la Déclaration des Nations Unies relative aux droits des peuples autochtones (UNDRIP) (articles 3, 18, 32, 37, et autres) et de la mettre en œuvre efficacement sur le terrain.



3) Valeurs et principes directeurs

Les principes directeurs du TGT seront ancrés dans les valeurs Mi'gmaq. Nos valeurs découlent de notre vision du monde et influencent notre mode de vie dans la société contemporaine.

Vision du monde Mi'gmaw

Une croyance traditionnelle des Mi'gmaw est que Gisu'lgw a créé toutes les choses dans la nature de manière égale, donc toutes les créations doivent être traitées avec beaucoup de respect. Un monde indivisible et l'homme n'est qu'une partie d'un système totalement interdépendant qui voit toutes choses, animées et inanimées, à leur place. Chaque « chose » existe à travers des cycles de transformation constante.

Un mode de vie Mi'gmaw, soutenu et pratiqué pendant des milliers d'années, a façonné la compréhension du territoire à travers laquelle les principes, valeurs et croyances Mi'gmaq sur la gouvernance, la langue, la culture et les systèmes de tenure foncière ont évolué. La vision traditionnelle du monde Mi'gmaw repose sur une compréhension globale de la terre : saisons, cycles, eau, vent et ciel; à leur tour, les alliances et traités affirment ces relations au sein du territoire.

Nous, en tant que peuple Mi'gmaq, avons une relation et une responsabilité particulières pour la protection, la conservation et la restauration de l'environnement naturel au bénéfice des générations présentes et futures. C'est dans notre constitution, dans notre vision du monde, que nous sommes ici pour prendre soin du Gespe'gewa'gi, des ressources et de tous les êtres vivants et non vivants. Le TGT nous aidera à assumer cette responsabilité.

Elita'suatmeg

Elita'suatmeg en Mi'gmaw, signifie toute partie de l'environnement considérée comme importante pour nous. Cela se traduit approximativement par « ce dont nous dépendons ». Ces valeurs incluent des éléments de notre environnement physique, de la faune et de leurs habitats, des ressources aquatiques, de la santé communautaire, de la résilience économique et de notre culture.

Ces valeurs ne sont pas statiques. Ce que nous valorisons, ce sont nos interactions avec eux. Par exemple, le saumon et l'original sont *Elita'suatmeg*, mais il en va de même pour notre pratique de la pêche, de la chasse et du transfert intergénérationnel des connaissances Mi'gmaq qui a lieu lorsque nous participons à ces activités. La protection de ces valeurs assure ainsi la protection de nos liens culturels avec elles. Le TGT aidera à protéger Mi'gmaq *Elita'suatmeg* dans ces activités. La protection de ces valeurs assure ainsi la protection de nos liens culturels avec elles. Le TGT aidera à protéger Mi'gmaq *Elita'suatmeg*.

Gepmite'taqan, Ta'n telitpi'taqati'gw, and Ta'n telmawilsutaqati'gw

Le TGT sera enraciné dans *Gepmite'taqan* (respect), *Ta'n telitpi'taqati'gw* (partage) et *Ta'n telmawilsutaqati'gw* (responsabilité). Ces valeurs sont enracinées dans nos lois et bien documentées dans notre Déclaration de revendication Nm'tginen (2007).

Par l'entremise du *Gepmite'taqan* (respect), le TGT aidera à équilibrer les intérêts territoriaux; veillant à ce que nous respectons les intérêts des autres gouvernements, mais aussi que les autres respectent nos droits, les traités de paix et d'amitié, la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (UNDRIP), ainsi que notre autorité et nos lois sur les Mi'gmaq.

Le principe de *Ta'n telitpi'taqati'gw* (partage) sera respecté tout au long de la création du TGT. *Ta'n telitpi'taqati'gw* nous aidera à continuer de favoriser des relations positives avec nos voisins et à créer une prospérité partagée. *Ta'n telitpi'taqati'gw* s'étend aussi aux générations futures, car il est de notre responsabilité d'assurer la santé intergénérationnelle et le bien-être du peuple Mi'gmaq.

C'est notre *Ta'n telmawilsutaqati'gw* (responsabilité) de gérer durablement les terres et les eaux, de protéger la santé et le bien-être de notre peuple, et de pratiquer et de soutenir notre culture. Le TGT aidera à s'assurer que nos valeurs de respect, de partage et de responsabilité soient respectées.

Punui'men ~ L'eau d'abord

Gespe'gewa'gi se définit par son eau et la vie qu'elle offre. L'eau est notre source vitale, beaucoup croient que c'est un don du Créateur et doit être respectée, honorée et protégée. L'eau est aussi un moteur économique majeur à travers Gespe'gewa'gi, soutenant des économies basées sur l'eau telles que la pêche, le tourisme et l'aquaculture.

Nos communautés Mi'gmaq ont, et continuent d'affirmer, leur lien intime et sacré avec l'eau. Ce lien va bien au-delà de l'accès à de l'eau potable sécuritaire pour la consommation et l'hygiène. Le mode de vie Mi'gmaq et l'économie traditionnelle dépendent de l'eau, comme moyen de transport, de nourriture, de moyens de subsistance ainsi que des valeurs culturelles et spirituelles. Ainsi, nous sommes très préoccupés par l'utilisation, l'allocation et les menaces pesant sur l'eau. Ses plus grandes menaces proviennent des changements climatiques, des opérations forestières, de l'exploitation minière et du développement des hydrocarbures.

Le TGT adoptera une approche Punui'men, c'est-à-dire une approche axée sur l'eau pour la gestion des terres et de l'eau. Cela signifie que tout développement sur le territoire sera mesuré selon son impact sur la qualité de l'eau, la quantité et le rythme de débit.

Etuaptmumk ~ Voir à deux yeux

L' Etuaptmumk ou en français, « Vision à deux yeux » sera utilisée pour développer le TGT, où à la fois les connaissances Mi'gmaq et la science occidentale seront mises à profit. Par exemple, le TGT utilisera les connaissances Mi'gmaq transmises de génération en génération ainsi que les connaissances communautaires sur la santé et le bien-être actuels des écosystèmes Gespe'gewa'gi. La science occidentale sera également utilisée pour mieux comprendre certains types de pressions environnementales, par exemple en identifiant certains types de contaminants.

Les enseignements traditionnels Mi'gmaq sont ancrés dans une vision du monde qui comprend les personnes, la terre, l'eau, les animaux, les plantes et l'esprit comme faisant partie d'un réseau unique et vivant de relations. Cette vision du monde n'est pas simplement culturelle ou historique; il continue d'éclairer aujourd'hui l'identité, les valeurs, les responsabilités et les pratiques d'utilisation des terres des Mi'gmaq. À son fondement se trouve une compréhension spirituelle et éthique du monde qui place le respect, la réciprocité et l'équilibre au cœur de la façon dont les gens vivent avec la terre.

Mi'gmaq Enseignements traditionnels

Un concept central dans la croyance Mi'gmaq est Gisu'lgw, le Créateur. Un langage spirituel apparenté inclut aussi gjinismam, signifiant Grand Esprit. Dans cette compréhension, le monde naturel n'est pas perçu comme un stock de marchandises à extraire, mais comme faisant partie d'une création sacrée et ordonnée méritant soin et respect. Cette vision du monde s'exprime davantage à travers le principe de Msit No'kmaq, souvent traduit par « toutes mes relations ». Les enseignements de Mi'gmaw expliquent que le sol, l'eau, les arbres, le ciel, les étoiles et le reste de la création sont compris comme des relations, et non seulement comme des ressources. Ce principe porte à la fois humilité et obligation : les êtres humains ne sont pas au-dessus du monde naturel, mais existent en son sein, et leurs actions affectent l'ensemble.

L'expression éthique vécue de cette vision du monde se trouve chez Netukulimk, décrite à travers les valeurs fondamentales de la Responsabilité, de la Réciprocité, de la Relation et du Respect, et qu'elle relie directement à la responsabilité envers les générations futures. Netukulimk est plus qu'un simple concept; C'est une manière d'« être et de savoir » qui guide la façon dont on vit en harmonie avec la terre et avec toutes les relations. En termes pratiques, il enseigne que l'utilisation de la terre, de l'eau et des dons naturels doit être réfléchie, mesurée et orientée vers un équilibre à long terme plutôt que vers un gain à court terme.

Le savoir traditionnel Mi'gmaq est aussi façonné par une compréhension cosmologique décrite à travers les Sept Directions Sacrées ou Sept Niveaux de la Création. Le Grand Conseil Mi'kmaq explique cela comme un ordre sacré du monde : Au-dessus se trouve le Donneur de Vie, le Centre est le Grand-père Soleil, en dessous est la Terre Mère, et

les quatre directions cardinales sont associées à Glusgap à l'Est, Grand-mère au Sud, le Jeune Homme à l'Ouest et la Mère au Nord. Ensemble, ces enseignements situent la vie humaine dans une géographie sacrée et renforcent que la terre n'est pas seulement un cadre d'activité, mais une partie d'un ordre vivant et significatif.

Pris ensemble, Gisu'Igw, gjinisgam, Msit No'kmaq, Netukulimk et les Sept Directions Sacrées expriment une compréhension distinctement Mi'gmaq de la vie sur la terre. Ils présentent l'usage des terres non pas comme une propriété ou un contrôle, mais comme une relation, une gestion responsable et une responsabilité intergénérationnelle. Pour la planification de l'utilisation des terres, cela signifie reconnaître que les liens Mi'gmaq avec la terre et les eaux sont spirituels, culturels, écologiques et vécus. Cela signifie aussi comprendre que les décisions affectant la terre et l'eau peuvent aussi affecter la langue, la récolte, la cérémonie, la transmission des connaissances et l'identité. Tout processus de planification visant à respecter l'utilisation traditionnelle des terres Mi'gmaq devrait donc tenir compte de ces relations durables et des valeurs qui les soutiennent.

OCAP®

L'OCAP® défend nos droits, en tant que peuples autochtones, à posséder, contrôler, accéder et posséder nos connaissances, et à affirmer le droit à notre souveraineté sur les données.

Le Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations (2026) a déposé la marque de commerce OCAP® et définit les termes comme suit :

La propriété fait référence à la relation des Premières Nations avec leurs connaissances culturelles, leurs données et leurs informations. Ce principe stipule qu'une communauté ou un groupe possède l'information collective de la même manière qu'un individu possède ses informations personnelles.

Control affirme que les Premières Nations, leurs communautés et les organismes représentatifs ont le droit de rechercher le contrôle sur tous les aspects de la recherche et des processus de gestion de l'information qui les concernent. Le contrôle des Premières Nations sur la recherche peut inclure toutes les étapes d'un projet de recherche particulier — du début à la fin. Le principe s'étend au contrôle des ressources et aux processus d'examen, au processus de planification, à la gestion de l'information, etc.

L'accès fait référence au fait que les Premières Nations doivent avoir accès à l'information et aux données sur elles-mêmes et leurs communautés, peu importe où elles sont conservées. Le principe d'accès fait aussi référence au droit des communautés et organisations des Premières Nations de gérer et de prendre des décisions concernant l'accès à leur information collective. Cela peut être réalisé, en pratique, par des protocoles normés et formels.

Possession Bien que la propriété identifie en principe la relation entre un peuple et ses informations, la possession ou la gestion responsable est plus concrète : elle fait référence au contrôle physique des données. La possession est le mécanisme par lequel la propriété peut être affirmée et protégée.

À chaque étape de la création du TGT, il est impératif que les principes de l'OCAP® soient respectés et respectés par tous les partenaires de soutien afin de protéger la souveraineté de nos données.

Les Sept Enseignements Sacrés¹

Le TGT sera créé pour suivre, respecter et élever nos Sept Enseignements Sacrés Mi'gmaq, incluant l'Amour, l'Humilité, l'Honnêteté, le Respect, le Courage, la Sagesse et la Vérité.

¹ Le texte utilisé pour les Sept Enseignements Sacrés provient de l'Union des Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse

1. **L'amour.** L'amour doit être interprété selon une vision globale. L'amour signifie non seulement l'amour des autres, mais aussi l'amour de soi-même, de sa famille, de ses ennemis, des animaux, des plantes et de tous les êtres vivants.

2. **L'humilité.** Avec une vraie humilité, nous plaçons souvent les besoins des autres ou le bien commun avant les nôtres, et donc le message contenu dans cet enseignement est de ne pas être égoïste, intéressé ou arrogant.

3. **Honnêtement.** L'honnêteté, comme les autres enseignements, est enracinée dans la complexité parce qu'elle comporte tellement de moyens et d'interprétations différents. Être honnête avec soi-même, être honnête avec les autres, être honnête sur le point de vue, sur les défauts, sur sa place spirituelle, sur l'histoire, et sur le changement et la réconciliation sont tous des concepts qui peuvent surgir en regardant l'enseignement de l'honnêteté.

4. **Le respect.** Le respect peut aussi être interprété, et doit l'être de plusieurs façons, tout en même temps. Le respect de la terre, des ressources, des autres, et du respect de soi sont tous des concepts clés dans cet enseignement.

5. **Courage.** Faire ce qui est juste n'est pas facile. Ça demande du courage. Il faut du courage pour guérir ce qui n'est pas bien en soi avant de renaître. Dans votre vie, vous aurez besoin de courage pour transformer des peurs qui pourraient vous empêcher de mener une bonne vie.

6. **Sagesse.** La sagesse est souvent associée aux Anciens et à leur savoir, et il faut la vivre et l'apprendre. Nous acquérons de la sagesse en écoutant, en observant et en acquérant une meilleure compréhension du monde et du monde des esprits. La sagesse, contrairement aux autres enseignements, n'est pas aussi universelle dans la compréhension. C'est quelque chose qui diffère de la connaissance et qui s'acquiert,

Cependant, certains peuvent naître avec des capacités naturelles qui leur offrent de meilleures occasions d'acquérir de la sagesse, comme être un bon auditeur et un penseur profond.

7. **La vérité.** La vérité est un enseignement complexe, car elle peut signifier dire la

vérité, dire la vérité, vivre sa vérité, prier pour la vérité, comprendre la vérité et d'autres principes importants. On dit qu'en vivant avec la vérité et en reconnaissant la vérité, on vivra une vie plus heureuse et plus simple, sans discours.

Nkujioqnn ~ Continuité culturelle

La culture et la langue mi'gmaq sont profondément liées à la terre et à l'eau. Créer des politiques d'utilisation des terres et de l'eau nous aidera à réaliser notre vision, celle de protéger les écosystèmes Gespe'gewa'gi, ce qui contribuera aussi à protéger notre culture.

Dans la mesure du possible, le TGT utilisera la langue mi'gmaq tout au long du document et augmentera la sensibilisation à la culture et à la langue mi'gmaq auprès de nos communautés et du public.

En 2017, le MMS a reçu le mandat d'accroître la visibilité sur le territoire, créant ainsi Peigwaptmeg, ce qui signifie « *nous voir et revoir nos noms qui ont toujours été ici et tout autour de nous* ».

L'objectif était d'accroître la reconnaissance et de rendre notre identité Mi'gmaq visible sur tout notre territoire, tant pour les Mi'gmaq que pour les non-autochtones. Cela augmenterait aussi la connaissance, la compréhension et le respect de nos droits et de notre juridiction à travers Gespe'gewa'gi.

Ce projet a été réalisé en collaboration avec les trois communautés Mi'gmaq de Gespe'gewa'gi, incluant des citoyens Mi'gmaq, des aînés, des locuteurs Mi'gmaq, des dirigeants et des MMS. Au fil des ans, le MMS a réussi à identifier environ 800 noms de lieux Mi'gmaq à travers Gespe'gewa'gi.

4) Problèmes et défis de planification

La mise en œuvre du TGT aidera à résoudre les enjeux et défis liés à l'utilisation des terres et de l'eau ainsi qu'à la prise de décision. Nos communautés se sont engagées sur des enjeux qui doivent être résolus dans le sondage « Valeurs, intérêts et visions » (« VIV ») réalisé en 2016. En novembre 2025, des entrevues ont été menées avec notre personnel communautaire impliqué dans la gestion des ressources naturelles et le développement économique, ainsi qu'avec le personnel de la GINU et de l'AGHAMW afin de confirmer et d'identifier tout problème et défi nouveau ou émergent pouvant être abordé dans le TGT.

En 2016, les enjeux classés selon leur importance dans l'enquête VIV étaient :

1. Ne pas être consulté sur ce qui se passe dans le Territoire,
2. Accès limité aux terres, perte de terres, impossible de pratiquer les activités traditionnelles là où on veut,
3. La foresterie détruit nos terres / notre eau / nos médicaments,
4. Impact du pétrole, du gaz, des pipelines sur la santé et l'environnement, et
5. Mauvaise gestion des ressources

En 2025, les enjeux et défis observés par notre personnel des ressources naturelles et du développement économique étaient :

- L'ampleur et le rythme croissant des nouveaux développements à travers Gespe'gewa'gi.
- Le manque de reconnaissance par le gouvernement québécois des droits et de la juridiction des Mi'gmaq au Gespe'gewa'gi.
- Changements dans la santé et la disponibilité du saumon et d'autres espèces aquatiques.
- Augmentation des affectations des baux de villégiatures à travers le Gespe'gewa'gi.
- Érodant l'accès aux terres et à l'eau.

Tenir compte de Teli Mawiomijik ~ Effets cumulatifs

Le Gespe'gewa'gi a beaucoup changé depuis la colonisation, et les inquiétudes grandissent quant à l'ampleur et au rythme croissant des nouveaux développements sur nos terres et nos eaux. Chaque projet et développement ayant des impacts négatifs à travers Gespe'gewa'gi contribue à Teli Mawiomijik, ou en français aux effets cumulatifs. Les Teli Mawiomijik ont un impact sur le bien-être de nos terres, de nos eaux, de notre biodiversité, ainsi que sur notre peuple et notre culture.

Parmi les plus grandes préoccupations qui contribuent actuellement aux effets cumulatifs, on compte l'exploration minière, les baux de villégiatures, la surexploitation de l'énergie éolienne, la foresterie. Ces effets sont intensifiés par les impacts des changements climatiques et pourraient être davantage affectés par le projet de loi S-2 (Loi modifiant la Loi sur les Indiens) qui pourrait entraîner une augmentation du nombre de membres Mi'gmaq. Cela crée des tensions pour le personnel afin de suivre le rythme et de s'assurer que leur travail reflète la volonté du peuple Mi'gmaq. L'attribution des baux de villégiatures étaient un sujet récurrent de discussion. Il existe un réel intérêt pour partager plus d'informations sur la politique et le développement des camps autochtones et potentiellement pour établir un programme de l'attribution des camps autochtones dirigé par les Mi'gmaq afin de réaffirmer la juridiction physique sur Gespe'gewa'gi.

Affirmation des compétences Mi'gmaq

Nous espérons que le TGT sera efficace pour soutenir les consultations et répondre aux attentes des Mi'gmaq concernant les types et l'ampleur de développement sur le territoire. En raison de ces intérêts et préoccupations, il y avait une volonté générale de travailler ensemble et de soutenir la préparation du TGT.

Une frustration récurrente est le manque continu de reconnaissance du gouvernement québécois, des droits et de la juridiction Mi'gmaq sur Gespe'gewa'gi. Cela pourrait avoir des répercussions sur la reconnaissance et le respect des politiques et des désignations d'utilisation des terres qui seront préparées dans le TGT.

Néanmoins, les interviewés ont estimé que le TGT peut être un outil important pour guider la consultation avec tous les niveaux de gouvernement et les promoteurs / parties prenantes sur le territoire; Partenariats existants et émergents, organisations externes, y compris des groupes de conservation des ressources naturelles, les municipalités pourraient être incluses pour soutenir le TGT, encourageant ainsi sa reconnaissance par le Québec.

Soutenir la mise en œuvre de la politique de consultation et d'accommodement

Le MMS et chacune de nos communautés membres reçoivent chaque année diverses demandes de consultation. Le MMS reçoit environ 100 demandes de consultations chaque année concernant divers projets menés sur le Gespe'gewa'gi. Chaque demande de consultation demande beaucoup de temps et d'énergie pour s'assurer que le projet n'aura pas d'impacts négatifs sur notre population, et il peut être très difficile de gérer un nombre croissant de demandes de consultation, surtout avec de nouveaux types de développement envisagés dans la région.

Le TGT est généralement perçu comme un avantage et un outil de soutien qui informera et aidera à mettre en œuvre la politique existante de consultation et d'accommodement du MMS et la procédure complémentaire de consultation interne qui soutiendra la consultation et les négociations avec d'autres gouvernements et les promoteurs du développement.

En résumé, les enjeux clés soulevés il y a dix ans sont similaires à ceux actuels. Le TGT doit donc s'attaquer aux questions clés interreliées de :

1. Reconnaissance des droits des Mi'gmaw et de l'autorité décisionnelle,
2. Effets cumulatifs négatifs sur l'environnement Gespe'gewa'gi dus à la pression de développement, et
3. Perte d'accès au territoire (terre et eau) pour soutenir et relancer la culture Mi'gmaw.



5) Mi'gmaw Planification

C'est notre territoire non cédé

L'ensemble du territoire Mi'gmaq est connu sous le nom de *Mi'gma'gi*, qui comprend tout le Canada atlantique et le Québec au sud du fleuve Saint-Laurent, l'île Anticosti, la côte ouest de Terre-Neuve, les îles Madeleine et des parties du Maine. *Mi'gma'gi* compte sept districts. Gespe'gewa'gi est le septième district de *Mi'gma'gi* (Figure 1).

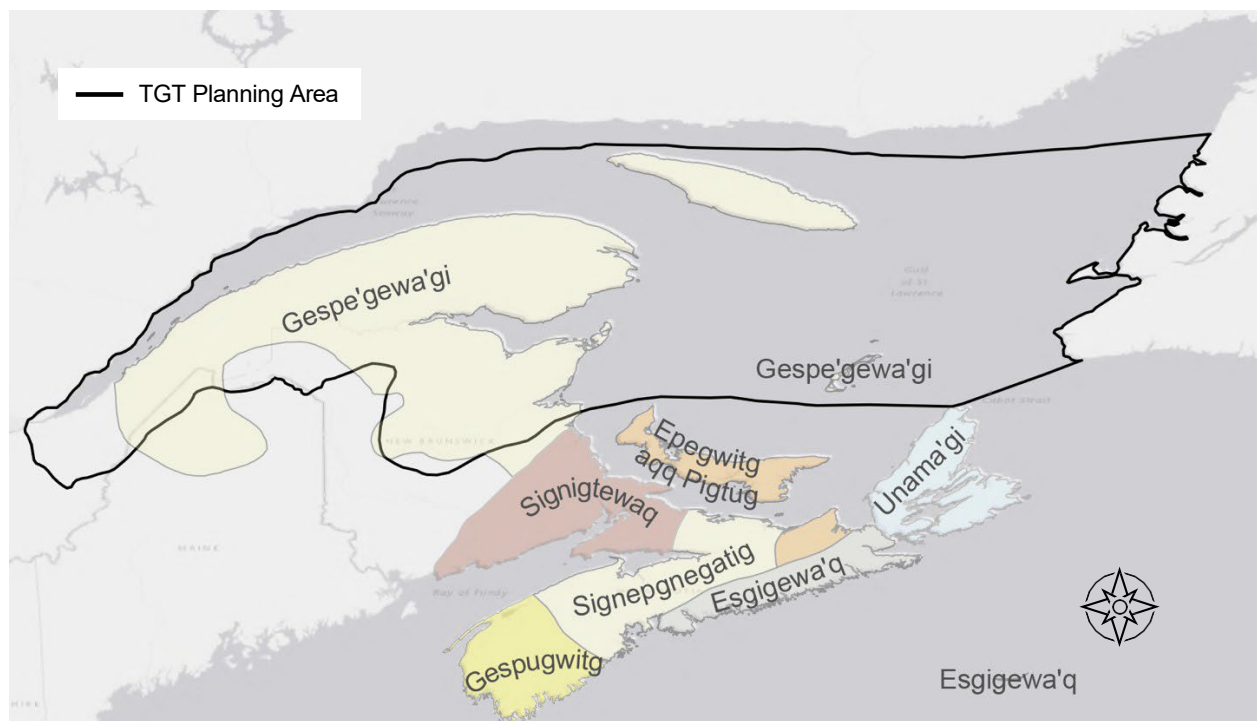


Figure 1 Seven Districts of Mi'gma'gi

Gespe'gewa'gi signifie « la dernière terre », et englobe ce qu'on appelle aujourd'hui la péninsule de Gaspé ainsi que des parties du Québec, du Maine, du nord du Nouveau-Brunswick (au nord du bassin versant de St. John) et s'étend vers l'est au-dessus des Ta'n Gespe'gewa'gi Tliango'tesnen Termes de référence – May 2026

eaux du golfe du Saint-Laurent, passant par l'île Anticosti et les îles Madeleine jusqu'aux côtes de Terre-Neuve-et-Labrador. Nos plus anciens ancêtres ont vécu à Gespe'gewa'gi pendant au moins 9 000 ans (Gespe'gewa'gi Mi'gmawei Mawio'mi, 2016) et nous sommes toujours là. Ça a toujours été et ce sera toujours notre chez-nous.

Entre 1725 et 1779, une série de traités, connus sous le nom de *Chaîne de la Paix et des Traités d'Amitié*, ont été conclus et signés par les Mi'gmaq et la Couronne. Au cours de ces négociations, la Couronne a reconnu que le peuple Mi'gmaq était une nation souveraine.

Ces traités ne contiennent aucune clause de renonciation à des droits ou de titre à notre territoire. Par conséquent, nous, en tant que peuple Mi'gmaq du Gespe'gewa'gi, croyons avoir le titre de propriété sur Gespe'gewa'gi et le droit de gouverner et de gérer nos terres et nos eaux comme bon nous semble.

« Au fil des millénaires de vie sur le Mi'gma'gi, nous Mi'gmaq avons établi un code de conduite et un système de principes et de lois qui permettaient la gestion efficace de notre territoire » (Ladner dans Gespe'gewa'gi Mi'gmawei Mawio'mi, 2016).

En tant que souverain sur Gespe'gewa'gi, nous nous attendons à ce que les autres gouvernements travaillent de bonne foi pour obtenir notre consentement libre, préalable et éclairé concernant les décisions concernant l'utilisation de notre territoire. Le TGT est une expression de nos attentes concernant la conduite sur notre territoire non cédé.

La gestion est notre droit et notre responsabilité sacrée

Le TGT sera fondé sur nos droits et responsabilités inhérents à prendre soin des terres et des eaux pour les générations présentes et futures, y compris les principes de gestion reflétés dans [Netukulimk](#) — un concept fondé sur la loi Mi'gmaq qui guide la protection, l'approvisionnement et la gestion durables des ressources.

Le TGT favorise également des approches de gestion partagée et de gestion coopérative avec les gouvernements fédéral et provinciaux, conformément aux valeurs partagées des Mi'gmaq.

En tant que signataire de l'UNDRIP, le Canada doit reconnaître que la préparation et la mise en œuvre du TGT sont un droit Mi'gmaq. La UNDRIP précise que les peuples autochtones ont le droit de maintenir et de renforcer leurs institutions politiques, juridiques, économiques, sociales et culturelles distinctes; les droits sur les terres, les territoires, les ressources et la protection de l'environnement; et des droits à l'engagement par l'entremise des institutions représentatives autochtones, de bonne foi, pour obtenir un consentement libre, préalable et informé sur les décisions qui affectent leurs territoires. L'UNDRIP informera la manière dont le TGT sera interprété, appliqué et

mis à jour, ainsi que la manière dont les Mi'gmaq interagissent avec d'autres gouvernements et partisans

Mandat et fonctions principales pouvoir de mise en œuvre.

Le TGT sera préparé et mis en œuvre par le MMS au nom de la direction et des communautés Mi'gmaq (conformément aux structures de gouvernance Mi'gmaq). Sur la direction du MM, le MMS veillera à ce que le TGT :

- Maintiens-le zonage/désignations, politiques, cartes et normes des terres et de l'eau; des interprétations issues; Gère les amendements et les dérogations grâce à un processus transparent.
- Est utilisé pour évaluer les projets proposés, les autorisations et les dispositions des terrains afin d'en assurer la cohérence avec le TGT; identifie les conditions, les zones d'évitement, les zones tampons, les zones interdites au développement et les mesures d'atténuation.
- Met en œuvre les approches « pas de dommage net » et « l'eau d'abord » lorsque cela est approprié; permet de suivre les impacts cumulatifs et les déclencheurs pour des mesures de protection supplémentaires.
- Fixe les attentes en matière d'utilisation des terres et des ressources en eau, vérifie les résultats et recommande des mesures d'application ou de mesures correctives par l'entremise de Mi'gmaq et/ou de mécanismes intergouvernementaux.



6) Zone de planification et calendrier proposés

Cette section propose la portée géographique et temporelle du TGT.

Zone de planification proposée

La zone de planification du TGT est proposée pour englober toutes les terres et eaux de Gespe'gewa'gi qui se trouvent à l'intérieur des frontières canadiennes, y compris la péninsule de Gaspé et certaines parties du Québec, le nord du Nouveau-Brunswick (au nord du bassin versant du Saint-Jean), et s'étendre vers l'est au-dessus des eaux du golfe du Saint-Laurent, au-delà de l'île Anticosti et des îles de la Madeleine jusqu'aux côtes de Terre-Neuve-et-Labrador (Figure 2).

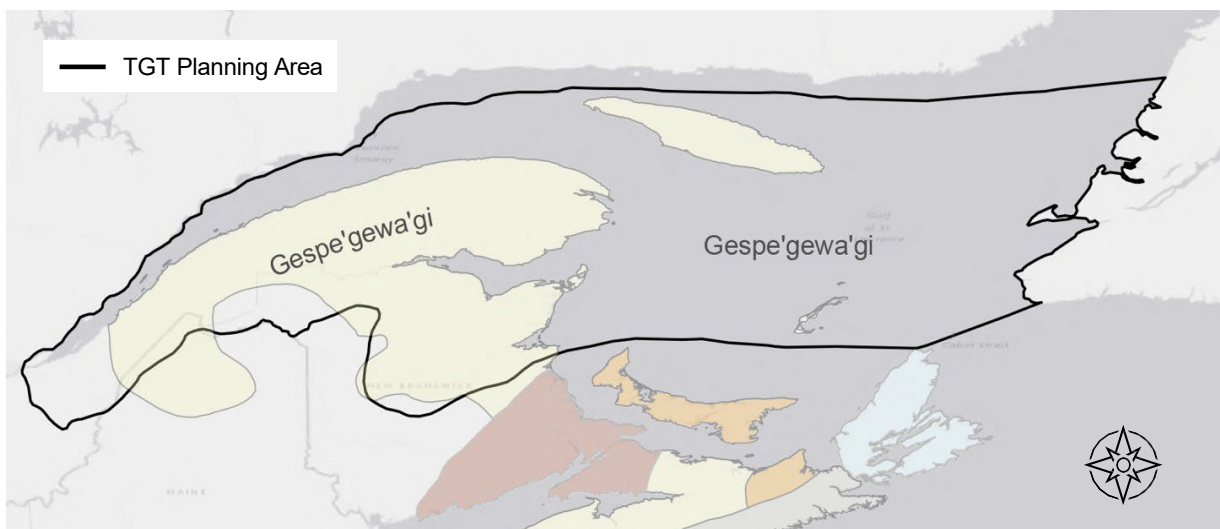


Figure 2 TGT Planning Area

Dans la zone de planification, il y a huit communautés des Premières Nations, dont :

- Esgehoopetitj First Nation
- Gesgapegiag First Nation
- Gespeg First Nation
- Listuguj First Nation
- Madawaska Maliseet First Nation
- Pabineau First Nation
- Ugpi'Ganjig First Nation
- Wolastoqiyik Wamspekwuk First Nation

Pendant que le plan est élaboré par et pour les Premières Nations de Gesgapegiag, Gespeg et Listuguj, d'autres Premières Nations ayant des intérêts communs à Gespe'gewa'gi seront consultées pour la création du TGT. Le maintien de bonnes relations avec les communautés Premières Nations voisines sera une priorité et une considération tout au long de la création du TGT. Le TGT vise à fournir des directives pour la prise de décision des Gespeg, Gesgapegiag et Listuguj ainsi que des MMS à Gespe'gewa'gi, et n'a pas l'intention d'imposer les processus décisionnels et les autorités détenus par d'autres nations Mi'gmaq à Gespe'gewa'gi. De plus, le TGT ne s'appliquera pas aux terres de réserve ou aux terres considérées comme ajouts à la réserve. Le TGT respectera les valeurs et juridictions uniques de chaque Première Nation en fonction de nos valeurs de Gepmite'taqan (respect) et de Ta'n telitpi'taqati'gw (partage).

Calendrier de planification

Le TGT sera un document vivant qui répondra aux changements sociaux, économiques, environnementaux et politiques en cours. La portée temporelle du TGT doit refléter les besoins de la population actuelle ainsi que ceux des sept prochaines générations. Pour s'assurer que le TGT demeure pertinent, il devrait être révisé au moins tous les cinq ans, ou plus souvent selon les besoins. Le TGT inclura également un composant cartographique numérique interactif qui pourra être mis à jour plus fréquemment pour refléter les changements dans l'utilisation des terres et de l'eau ainsi que d'autres informations.



7) Contexte de planification

Voici une brève description des personnes, de l'utilisation et de la gestion des terres, de l'environnement, de l'économie et des infrastructures de la zone de planification. Une description plus détaillée de l'état actuel de Gespe'gewa'gi sera préparée lors de la prochaine phase de planification.

Population

Environ 750 000 personnes vivent dans notre zone de planification en janvier 2026. Au Québec, la zone de planification chevauche ce qui est aujourd'hui l'administration Régions de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, Bas-Saint-Laurent et parties de Chaudière-Appalaches. Les principales villes de la zone de planification incluent Rimouski, Matane, Gaspé, Chandler, Cap-aux-Meules et Lévis. La grande majorité de la population de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (plus de 90%) vit en milieu rural. À Bas-Saint-Laurent et Chaudière-Appalaches, moins de 50% vivent en milieu rural (Gouvernement du Québec, 2026a, 2026b, 2026c, 2026d). La partie de Gespe'gewa'gi au Nouveau-Brunswick comprend principalement la région administrative du Nord-Est, qui compte environ 161 000 habitants. Les villes de la région incluent Bathurst, Campbellton et Miramichi. La majorité (70%) de la population du Nord-Est du Nouveau-Brunswick est rurale (Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2025).

Nos deux communautés Mi'gmaq – Listuguj (population de 4 423 habitants) et Gesgapegiag (1 709) – comptent respectivement environ 46% et 42% de leur population vivant sur des réserves., Gespeg (population de 2 1274 habitants), ne possède pas de réserve, mais est en train d'acquérir une base territoriale. Nos centres de services les plus proches sont Campbellton (NB), New Richmond et Gaspé. La population dans les régions de Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, Bas-Saint-Laurent devrait diminuer, tandis qu'une certaine croissance est attendue à Chaudière-Appalaches. La croissance démographique de nos trois communautés demeure positive.

Le français est la langue officielle la plus parlée à Gespe'gewa'gi. Dans la zone de planification, le nord-est du Nouveau-Brunswick compte la plus grande proportion de personnes dont la langue officielle est l'anglais (38%).

Le Mi'gmaw est la langue autochtone la plus parlée en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine Gouvernement du Nouveau Brunswick 2025; Statistique Canada, 2023

Terres de la Couronne et municipalités

La plupart des terres de Gespe'gewa'gi au Québec sont des terres publiques (de la Couronne), et des terres privées se trouvent le long de la côte. Parmi les terres de la

Couronne, on trouve des parcs provinciaux et des aires protégées, telles que les zones contrôlées par la récolte (ZEC), la Réserve fauniques des Chic-Chocs (et d'autres petites réserves fauniques), le Parc National de la Gaspésie et le Parc National de Forillon près de Gaspé. L'île d'Anticosti est protégée (récemment ajoutée à une liste provisoire de sites du patrimoine mondial) au statut de l'UNESCO. D'autres usages des terres de la Couronne incluent la foresterie, l'exploitation minière et plus de 1800 baux de lots de vacances. La région soutient également des permis d'aquaculture principalement pour les moules, pétoncles, homards, huîtres, palourdes, des oursins, des varechs et des algues. Des aires marines protégées (AMP) ont été proposées pour des portions du Bas-Saint-Laurent et de la Baie des Chaleurs. Le Bancs des Américains est une AMP existante près de Gaspé.

Dans des études antérieures sur les terres et l'occupation menées par le MMS, il y avait quatre régions principales où les usages traditionnels des terres étaient concentrés. Ces zones coïncident avec les principaux bassins versants de Gespe'gewa'gi, à savoir : le (1) bassin versant Nouvelle/ Escuminac / Kempt; (2) le bassin versant de Cascapedia; (3) le bassin versant de Petite Cascapedia; (4) et le bassin versant York/ Saint-Jean/Dartmouth.

La zone de planification chevauche trois régions administratives du Québec et, au sein de ces régions, se trouvent vingt-et-un comtés régionaux municipaux (MRC). Il y a plusieurs municipalités locales (Villes, Villages) au sein de chacune des MRC (Tableau 1).

Table 1: Municipal Boundaries within Gespe'gewa'gi (Quebec)

Région administrative du Québec	MRC (Municipalités régionales de comté)
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine (2025)	Avignon
	Bonaventure
	Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine
	La Côte-de-Gaspé
	La Haute-Gaspésie
	Le Rocher-Percé
Bas-Saint-Laurent	La Matanie
	La Matapédia
	La Mitis
	Les Basques
	Rimouski-Neigette
	ivière-du-Loup

Chaudière-Appalaches (selected municipalities that fall on or above Route 73)	Témiscouata
	Kamouraska
	L'Islet
	Montmagny
	Bellechasse
	Les Etchemins
	Lévis
	Beauce-Centre/Robert-Cliché
	La Nouvelle-Beauce

La zone de planification chevauche la région du Nord-Est au Nouveau-Brunswick, relevant de la juridiction de cinq commissions régionales de services (Tableau 2). Celles-ci comprennent des entités gouvernementales locales (représentant des zones incorporées) et des districts ruraux (zones non incorporées; Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2021). La majorité des Gespe'gewa'gi dans le nord du Nouveau-Brunswick sont des terres de la Couronne, suivies de forêts privées. Il y a aussi quelques terres industrielles en pleine propriété, privées appartenant à des entreprises forestières (SGS, 2018). Les usages des terres incluent également les parcs nationaux contrôlés par le gouvernement fédéral, par exemple le parc national de Kouchibouguac. Les aires naturelles protégées, gérées par le gouvernement provincial (CPAWS, 2017), sont également présentes, comme la zone naturelle protégée de la gorge de la rivière Jacquet. De nombreuses aires protégées sont de classe II, ce qui permet des pratiques récréatives à faible impact et des activités traditionnelles de collecte alimentaire (Gouvernement du Nouveau-Brunswick, sans date). Des parcs gérés par la province comme le parc Sugarloaf se chevauchent aussi.

Table 2 – Boundaries within Gespe'gewa'gi (New Brunswick)

Code de la Commission régionale de services	Commission régionale de service (RSC) Nom
RSC 1	Commission régionale des services du Nord-Ouest
RSC 2	Commission régionale de services de Restigouche
RSC 3	Commission régionale des services des Chaleurs
RSC 4	Commission régionale des services acadiens
RSC 5	Service régional du Grand Miramichi

Environnement

La région couvre une grande diversité de caractéristiques environnementales, allant des écosystèmes maritimes côtiers jusqu'à la haute toundra des montagnes Chic-Choc. La région est définie par ses cours d'eau et ses cours d'eau, qui soutiennent des rivières de saumon très productives qui coulent des montagnes vers la mer. Les forêts se divisent en deux grandes catégories : les forêts mixtes à basse altitude et les forêts boréales à plus haute altitude. Ces forêts abritent une variété d'importantes espèces de grands et petits mammifères, dont l'orignal, le cerf et l'ours noir. Le troupeau de caribous Chic Choc est inscrit par le COSEWIC comme espèce menacée. Leur population est passée d'environ 750 au début des années 1950 à 140 en 2018, et 36 en octobre 2025. Les causes des déclin sont mitigées, incluant la prédation, les changements climatiques, l'empiètement forestier et minier (Dr. Carole Ann Gilles, Comm. pers., 2025; ECCC, 2006).

Les eaux chaudes de la Baie des Chaleurs créent un environnement exceptionnellement riche pour les algues, le crabe, le homard, les crevettes, les moules et d'autres espèces. Il existe plusieurs espèces uniques que dans cette région et de nombreuses espèces en danger ou menacées.

Les populations de poissons sont en déclin. On observe des déclin abrupts des populations de saumons dans les rivières Saint-Jean, York et Dartmouth, dans la partie nord-est de la péninsule de Gaspé, entre 2023 et 2025 (Guylain Cotton Pers. Comm., nov. 2025). La hausse des températures de l'eau dans la Baie des Chaleurs a entraîné davantage d'observations de grands requins blancs, une augmentation des populations de phoques et un déclin des populations de saumons (Dre Carole Ann Gilles, Comm. pers., nov. 2025).

Dans le nord du Nouveau-Brunswick, les forêts (y compris la forêt acadienne), les côtes et les zones humides sont des écosystèmes clés de la région. La région abrite plusieurs écorégions, dont les hautes terres du Nord, les Highlands et les basses terres de l'Est. Kejwik, Upsalquitch,

Tabusintac et Tatgouche font partie des écodistricts que l'on trouve dans la région. Le sapin baumier, le bouleau blanc, l'épinette noire et l'épinette blanche sont quelques espèces d'arbres principalement présentes dans le nord. Les plans d'eau caractéristiques incluent les rivières Restigouche, Upsalquitch, Tetagouche, Jacquet, Northwest Miramichi et la Baie des Chaleurs (Département des ressources naturelles du Nouveau-Brunswick,

2007). La biodiversité de la région fait face à des menaces dues aux espèces envahissantes, à la dégradation de l'environnement, entre autres raisons (Parcs Canada, 2025).

Économie

L'économie en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine est principalement axée sur l'exploitation des ressources naturelles, et la santé des ressources naturelles de la région est donc primordiale. La pêche marine commerciale au Québec est prédominante dans la péninsule de Gaspé, les îles de la Madeleine et la côte nord. En 2020, les débarquements commerciaux de poissons en Gaspésie, Bas-Saint-Laurent et Îles-de-la-Madeleine représentaient plus de 70% des débarquements de poissons au Québec (ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, 2022). Gespeg détient un permis de pêche commerciale pour la pêche aux concombres de mer dans la zone C, sur la rive nord de la péninsule de Gaspé, et pour le homard sur la côte est de l'île d'Anticosti.

Le tourisme et les loisirs sont également des contributeurs majeurs à l'économie régionale. Les populations de saumons attirent de nombreux touristes dans la région, particulièrement dans les vingt-deux de grandes rivières à saumon dans la région, dont la York, la Cascapédia, la Matapédia et la Restigouche. Percé Rock et la colonie de fous de bassan de l'Île Bonaventure, dans le village de Percé, sont souvent reconnus comme les attractions touristiques les plus importantes de l'est Québec.

Le nombre de lots de vacances augmente régulièrement dans la région, avec des baux doublant depuis 2011 (D. Curruthers Pers. Comm., mai 2025). Les activités touristiques et récréatives sont encouragées dans les trois parcs provinciaux de la région : le Parc national de la Gaspésie, le parc national de la Miguasha et le parc national de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé, ainsi qu'un parc national fédéral : le parc national du Forillon. Le populaire sentier des Appalaches traverse la région et commence/se termine à Cap Gaspé dans le parc national du Forillon.

En 2023, le gouvernement fédéral a accordé plus d'un million de dollars de financement aux entreprises touristiques de la Gaspésie dans le cadre du fonds fédéral d'aide au tourisme afin de renforcer les entreprises touristiques touchées par la pandémie de Covid-19 (Gouvernement du Canada, 2023) et a investi 2,8 millions de dollars supplémentaires pour les entreprises touristiques en 2025 (Gouvernement du Canada, 2025).

L'énergie éolienne est un secteur émergent et devrait générer des bénéfices économiques dans la région (Boulais-Préseault, 2026;

Développement économique du Canada pour les régions du Québec, 2025). Il y a un potentiel de 6 000 MW avec des investissements pouvant atteindre 18 milliards de dollars dans les régions de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine et Bas-Saint-Laurent (Boulais-Préseau, 2026), et nos communautés participeront à ce projet en partenariat avec Hydro Québec et les municipalités locales (Fred Vicaire, Comm. pers., novembre 2025). De plus, la Mi'gmawei Mawio'mi Business Corporation (MMBC) a des partenariats avec East Coast Wind à travers les projets éoliens de Mesgi'g Ugju'n (MMBC, 2026).

Le secteur des technologies de l'information et des communications est également reconnu comme une industrie émergente en Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine (Développement économique du Canada pour les régions du Québec, 2025).

Il y a aussi une résurgence de l'exploitation minière pour répondre à la demande croissante de minéraux critiques. Par exemple, il y a actuellement 63 000 demandes actives dans le territoire impliquant 1 001 entreprises, soit une hausse de 120% depuis 2011 (D. Curruthers Pers. Comm., mai 2025). Osisko prévoit de rouvrir le projet Gaspé Copper à Murdochville, QC (Osisko Metals, 2026), et la planification est en cours pour le projet Dalhousie Pozzolan (agrégats) à Dalhousie, NB, sur la Baie de Chaleurs (Ecorock Dalhousie, 2026).

Dans le nord-est du Nouveau-Brunswick, l'emploi dans les secteurs de la pêche, de l'aquaculture, de la production de fruits de mer et de la foresterie est nettement plus élevé que dans le reste de la province (Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2025).

Infrastructure

Notre zone de planification est reliée par plusieurs routes provinciales (routes du Québec 132, 195 et routes 8 et 11 du Nouveau-Brunswick), et des traversiers desservent quatre principaux ports en eaux profondes, dont Chandler, Gaspé, Matané et Rimouski au Québec. Le principal port en eaux profondes du nord du Nouveau-Brunswick est le port de Belledune et, en 2024, le gouvernement du Canada a engagé 17 millions de dollars pour son expansion (World Port News, 2024).

La région de la Gaspésie était reliée par chemin de fer jusqu'en 2013, année où le service a été suspendu en raison de mauvaises conditions ferroviaires. Cependant, des travaux sont en cours pour réhabiliter et reprendre les services ferroviaires de passagers et de marchandises entre Matapédia et Gaspé, dont l'achèvement est prévu en 2027 (ReNew

Canada, s.d.). Il existe un service ferroviaire de passagers dans le nord du Nouveau-Brunswick reliant des villes telles que Campbellton, Bathurst, et Miramichi vers Halifax et Montréal. Le Canadian National Rail offre des services ferroviaires de marchandises dans la région Nord.

Il y a quatre aéroports régionaux dans la région, dont Bonaventure, Gaspé et Mont-Joli au Québec, ainsi que Bathurst au Nouveau-Brunswick. Les investissements majeurs récents dans la région incluent 304 millions de dollars entre 2025 et 2027 pour le développement routier (travaux sur les routes 132, 199) et 55 millions de dollars sur la piste d'aéroport des îles Madeleine.

(Boulais-Préseault, 2026).



8) Rôles et responsabilités dans la préparation du TGT

La création du TGT nécessitera l'apport et la participation de diverses parties à travers Gespe'gewa'gi, y compris une équipe de planification, des conseillers en planification,

des membres de la communauté et des décideurs. Cette section décrit les rôles et responsabilités proposés pour chacune.

Équipe de planification TGT

L'équipe de planification du TGT est composée du personnel de MMS Agnutmatesnu Ango'tmeq Nm'tginen (AGAN) et de consultants en urbanisme, dont Odonaterra Inc. Ils seront responsables de la rédaction des termes de référence du TGT et du TGT, de la recherche et de la demande de financement du TGT, de la tenue informée du MM sur le processus de planification, de la consultation avec les membres de la communauté (y compris le Comité de planification du TGT), des partenaires, des gouvernements du Québec et du Canada, ainsi que des promoteurs. Ils seront également responsables de

Comité de planification du TGT

la conduite et/ou de la délégation de la conduite des études et de la recherche pour soutenir la création et la mise en œuvre du TGT.

Le Comité de planification du TGT est composé de trois détenteurs de connaissances issus de chacune des trois communautés Mi'gmaq de Gespe'gewa'gi et a été créé en janvier 2026 sur la base d'un avis public envoyé aux trois communautés en novembre 2025.

Les membres du comité de planification figurent à l'annexe A. Le comité de planification sera engagé par l'équipe de planification à toutes les étapes de la préparation du TGT afin de s'assurer qu'il est aligné avec les valeurs Mi'gmaq et qu'il est créé avec des informations exactes et à jour.

Personnel et conseillers de l'organisation Mi'gmaq

L'équipe de planification travaillera en étroite collaboration pour obtenir des informations et des conseils auprès du personnel et des organisations Mi'gmaq de Gespe'gewa'gi impliquées dans la gestion des ressources naturelles, des terres, de l'environnement, des programmes culturels et du développement économique de chacune des trois communautés. Seront également impliqués l'Institut Gespe'gewa'gi de compréhension naturelle (GINU), l'Association de gestion des pêches autochtones Mi'gmaq Wolastoqey (AGHAMW) et la Mi'gmawei Mawio'mi Business Corporation (MMBC). Ces conseillers et partenaires seront régulièrement informés tout au long du processus de planification et invités à fournir des conseils et recommandations d'experts.

Gespeg, Gesgapegiag, and Listuguj community members

La participation des membres des communautés tout au long de l'élaboration du TGT

sera également essentielle afin de s'assurer qu'il reflète fidèlement les besoins et les valeurs de chacune des trois communautés. Bien qu'il existe de nombreuses similarités culturelles mi'gmaq entre les Premières Nations de Gesgapegiag, de Gespeg et de Listuguj, chaque communauté est unique. Il est donc important que le TGT reflète et renforce les valeurs communes du peuple mi'gmaq de Gespe'gewa'gi, tout en respectant les intérêts et les préoccupations propres à chaque communauté. Un large appui des membres des communautés envers le TGT sera crucial pour assurer son succès.

Chiefs and Councils of Gesgapegiag, Gespeg, and Listuguj First Nations / Mi'gmawei Mawio'mi

Pour que le TGT soit adopté, il devra obtenir l'appui et l'approbation des chefs et des conseils des Premières Nations de Gesgapegiag, de Gespeg et de Listuguj, ainsi que du Mi'gmawei Mawio'mi (MM). Le MM sera également consulté et tenu informé tout au long de l'élaboration du TGT par l'équipe de planification, afin de s'assurer que le plan respecte les intérêts et les préoccupations propres à chaque communauté.



9) Activités de consultation TGT

Cette section présente les activités de consultation proposées pour nos communautés, les autres Premières Nations ainsi qu'avec d'autres gouvernements, parties prenantes et partenaires potentiels dans le domaine de la planification.

Gespeg, Gesgapegiag et Listuguj Consultation communautaire

Pour s'assurer que le TGT s'aligne sur une vision unifiée des Mi'gmaq et nos valeurs, diverses activités de consultation seront menées. Les membres de la communauté auront diverses occasions de donner leur avis sur le TGT, notamment des rencontres en personne et en ligne, des sondages et des ateliers pour recueillir des commentaires sur les versions provisoires du TGT. Les documents de consultation et les activités seront disponibles en français et en anglais.

Les publications sur les réseaux sociaux et les informations disponibles sur le site web du MMS seront également publiées régulièrement afin de fournir des informations en temps opportun concernant le TGT et les activités de consultation.

Pour s'assurer que le TGT reflète l'ensemble des perspectives communautaires, notre objectif est de consulter des membres de la communauté issus de divers horizons et identités, y compris les détenteurs de connaissances, les aînés, les jeunes, les chasseurs, les pêcheurs, les artistes, les locuteurs, les groupes communautaires et les utilisateurs des terres. L'objectif est d'offrir divers événements interactifs et incitatifs pour encourager la participation de la communauté aux événements TGT, notamment:

1. Festins communautaires,
2. Prix d'entrée,
3. Événements en direct en ligne,
4. Sessions en petits groupes,
5. Entrevues individuelles,
6. Sondages de commentaires de la communauté,
7. Groupes de discussion, et
8. Grands rassemblements de Gespe'gewa'gi Mi'gmaq.

Consultations auprès d'autres Premières Nations

Pour partager de l'information et obtenir du soutien pour le TGT, l'équipe

de planification cherchera et écoutera les points de vue des communautés Premières Nations voisines ayant des intérêts communs à Gespe'gewa'gi.

L'équipe de planification consultera les Premières Nations suivantes :

- 1-) Première Nation Eel River Bar
- 2-) Première Nation d'Esgenoopetitj
- 3-) Première Nation Madawaska Maliseet
- 4-) Première Nation Pabineau
- 5-) Première Nation Wolastoqiyik Wamspekwik

Maintenir des relations positives avec les communautés Mi'gmaq voisines est d'une importance capitale. Le TGT doit respecter sa juridiction et ne doit pas entraver ses droits et intérêts.

Consultations avec les parties prenantes et les partenaires potentiels

Pour accroître le succès du TGT et obtenir du soutien pour sa mise en œuvre, l'équipe de planification du TGT informera tous les intervenants concernés au sujet du TGT, y compris les autres municipalités, les gouvernements provinciaux et fédéraux, les organisations non gouvernementales, les industries, les promoteurs immobiliers et le grand public. Des réunions et autres moyens de communication seront utilisés pour partager des informations sur le TGT et pourraient demander des contributions pour le renforcer avant sa finalisation.



10) Phases de planification et livrables

Le TGT sera préparé par phases. Chaque phase s'appuie sur les résultats de la phase précédente et dépendra de l'obtention du financement nécessaire. Les phases de planification se trouvent dans le tableau 3.

Table 3: TGT Planning Phases

Phase	Description phase	Commentaires / Notes
1	Planification préalable et financement Applications	Terminé en mars 2024; financé par MMS.
2	Termes de référence de TGT Préparation	Octobre 2025 à mars 2026; financé par le Centre autochtone pour les effets cumulatifs (ICCE))
3	Préparation du TGT et Approbation	Avril 2026 – mars 2027; Demandes de financement à ECCC, ICCE et organisations philanthropiques
4	Mise en Œuvre de TGT	Avril 2027 et au-delà; montants de financement et Sources à déterminer.

La préparation de ce TdR TGT se situe dans la Phase 2. L'objectif des prochaines phases est la préparation et l'approbation du TGT (Phase 3) puis sa mise en œuvre (Phase 4). Le calendrier, les sources de financement, les objectifs et les activités proposées pour les phases 3 et 4 sont détaillés ci-dessous.

PHASE 3 : Préparation et approbation du TGT

Avril 2026 – mars 2027

Sources de financement :

Le MMS a fait une demande de financement auprès d'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) pour financer ces activités par l'entremise de leur Fonds des dommages environnementaux. De plus, MMS postule auprès de plusieurs organismes philanthropiques et du Centre autochtone pour les effets cumulatifs (ICCE) afin de financer cette phase de planification.

Objectifs :

- Préparez un rapport de recherche approfondi sur l'état actuel de Gespe'gewa'gi.
- Complétez une étude des connaissances et de l'utilisation des terres

Mi'gmaq pour combler les lacunes connues.

- Préparez le TGT selon les conditions de traitement approuvées à la Phase 2.
- Impliquer les communautés (Gespeg, Gesgapegiag, Listuguj), les autres titulaires de droits autochtones, les parties prenantes, les partenaires et les gouvernements dans la préparation et la révision du projet de TGT.
- Établissez des partenariats avec les partisans, les groupes d'intérêt, les parties prenantes, les gouvernements et les municipalités qui soutiendront la mise en œuvre du TGT.



Activités proposées⁵

Les activités proposées dans cette phase sont présentées dans le tableau 4.

Tableau 4 : Activités proposées de la phase 3

5 Selon le financement disponible

Task #	Task	Task Description	Timing
1	Préparez un rapport de recherche de fond et d'analyse des lacunes sur Gespe'gewa'gi	Mener des recherches pertinentes pour recueillir des informations existantes provenant de sources telles que le MMS, les communautés, les agences gouvernementales, l'industrie ainsi que des organisations non gouvernementales afin de soutenir le développement du TGT. Ces informations peuvent inclure des données relatives à : 1. Utilisation des terres et connaissances documentées des Mi'gmaq existantes 2. Caractéristiques du paysage naturel (c'est-à-dire altitude, bassins versants, plans d'eau) 3. Ressources naturelles et zones de développement (c'est-à-dire l'exploitation minière, la foresterie, les énergies alternatives) 4. Initiatives environnementales et conditions actuelles (c.-à-d. surveillance ou restauration de la faune, des poissons et de la qualité de l'eau) 5. Développements d'infrastructures (c'est-à-dire routes, chemins de fer, lignes de transmission) 6. Intérêts provinciaux et fédéraux d'utilisation des terres ou limites juridictionnelles • Autres informations sur l'utilisation des terres (c.-à-d. réserves fauniques, municipalités, zones récréatives)	Avril – décembre 2026

2	Établir un système de cartographie	Compléter le système d'information géographique (SIG) MMS existant avec les données spatiales supplémentaires recueillies dans la tâche 1. Toutes les informations acquises seront converties, lorsque possible, en formats spatiaux et compilées en ligne sécurisé Le SIG est accessible aux conseillers en planification du MMS et du personnel pour soutenir la préparation du <i>TGT</i>. Les résultats de l'analyse spatiale de ces ensembles de données informeront la cartographie des terres et des zones de gestion marine basées sur les valeurs d'utilisation des terres Mi'gmaq, les intérêts et caractéristiques environnementales et leur état. Les résultats identifieront également toute lacune d'information qui éclairera les études futures ou des programmes pouvant être entrepris lors de la phase de mise en œuvre du TGT. L'outil de cartographie sera généré simultanément avec le TGT et ne sera que disponible pour les trois communautés Mi'gmaq puisqu'il contiendra des traditionnels confidentiels. Utilisation et données culturelles. Le personnel de MMS et de la communauté recevra une formation pour utiliser l'outil de cartographie pour faciliter la mise en œuvre du TGT.	Avril 2026 - Mars 2027
3	Étude des connaissances et de la culture Mi'gmaq	Nous comblerons les lacunes dans les ensembles de données existants sur l'utilisation des terres et les connaissances Mi'gmaq en interviewant ~20 détenteurs de connaissances Mi'gmaq dans chacune des trois communautés de Gesgapegiag, Gespeg et Listuguj (60 entrevues au total), afin de documenter leurs connaissances et usages des ressources aquatiques terrestres et marines. Les entrevues de connaissances Mi'gmaq précédentes avaient été menées en 2015 et portaient principalement sur la chasse et la pêche en milieu terrestre. Ce projet s'appuiera sur les ensembles de données existants en élargissant la portée régionale pour inclure tous les Gespe'gewa'gi et en vérifiant les données existantes. Les données recueillies seront placées dans la base de données cartographique en ligne sécurisée ou le Système d'information géographique (SIG), pour que les MMS puissent accéder et visualiser ces données afin de soutenir la préparation du TGT pour le développement et la protection des terres et des ressources.	Juillet – septembre 2026

4	Rédaction du TGT	Le TGT sera rédigé à partir des informations compilées dans les tâches précédentes et d'un engagement communautaire étendu détaillé à la Section 9 de ces conditions de traitement. Le TGT identifiera les zones où certains usages sont permis selon leur usage, leurs valeurs, les points chauds de biodiversité et leurs intérêts. Dans le plan, il y aura des conditions et des orientations politiques pour L'utilisation des terres et de l'eau pour traiter les effets cumulatifs sur la culture et les écosystèmes Mi'gmaq – comme l'application de l'approche d'abord de l'eau et du cadre décisionnel créé dans les versions antérieures du TGT.	Octobre – décembre 2026
5	Activités de consultation et d'engagement	Les activités de consultation et d'engagement, telles que décrites à la section 9 de ces conditions d'utilisation, auront lieu tout au long de la préparation du TGT, notamment pour : 1. Recherche de fond 2. Implication dans les études sur les connaissances et l'utilisation des terres 3. Revue du projet de TGT 4. Célébration de l'approbation du TGT final	Avril 2026 - Mars 2027
6	Bâtir des partenariats	L'équipe de planification partagera l'information par correspondance et invitera des réunions afin de recueillir des contributions ciblées et de recueillir du soutien pour le TGT de la part des partisans, groupes d'intérêt, parties prenantes, gouvernements et municipalités ayant des intérêts communs dans Gespe'gewa'gi.	Janvier – mars 2027

PHASE 4 : Mise en œuvre du TGT

Moment :

Avril 2027 - En cours - Sources de financement : À déterminer en fonction des actions prioritaires découlant de la préparation du TGT.

- Objectifs :
- Mettre en œuvre les actions prioritaires identifiées dans le TGT.
- Réviser et évaluer le TGT au moins tous les 5 ans ou plus souvent selon les besoins afin de s'assurer que le plan répond efficacement aux besoins des Mi'gmaq liés à la gestion de Gespe'gewa'gi.
- Continuer à bâtir et à entretenir des partenariats pour atteindre l'objectif du TGT.
- Assurez-vous de ressources humaines et autres adéquates pour soutenir la mise en œuvre du TGT.
- Offrir une formation continue au personnel du MMS et de la communauté sur le TGT et son SIG de soutien.
- Continuer à maintenir et à mettre à jour les informations dans l'outil SIG à l'appui.

Activités proposée¹

- Les activités seront déterminées en fonction des actions prioritaires découlant de la préparation du TGT. D'autres activités pour atteindre les objectifs incluront probablement :
- Consultations communautaires, de direction et de conseillers pour évaluer l'efficacité du TGT.
- Des rencontres avec des partenaires potentiels et actuels pour faire le point sur les progrès de TGT et continuer à bâtir du soutien.
- Maintenir un membre du personnel chez MMS pour promouvoir la mise en œuvre de TGT.
- Des formations annuelles pour rafraîchir le personnel MMS et communautaire sur TGT et soutenir la mise en œuvre des SIG.
- Rencontres avec les conseillers pour mettre à jour les informations disponibles dans l'outil SIG.

¹ Selon le financement

11) Références

Boulais-Préseault, M. (2026). Région administrative de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. <https://www.desjardins.com/content/dam/pdf/fr/particuliers/epargne-placements/etudes-economiques/region-administrative-11-gaspesie-iles-madeleine-20-janvier-2026.pdf>

Association canadienne des agents de développement autochtones, Conseil canadien pour les affaires autochtones, Travaux autochtones, Association nationale des sociétés de capitale autochtone, et le conseil, N. I. E. D. (2022). *Stratégie économique nationale autochtone pour le Canada (NIES)*.

Conseil national de développement économique autochtone (NIEDB). <https://niestrategy.ca/>

Développement économique du Canada pour les régions du Québec. (2025). Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. Gouvernement du Canada. <https://www.canada.ca/en/economic-development-quebec-regions/about/regional-information/gaspesie-iles-de-la-madeleine.html>

CPAWS. (8 décembre 2017). *Parcs et aires protégées — CPAWS Nouveau-Brunswick*. Société canadienne des parcs et de la nature sauvage du Nouveau-Brunswick. <https://cpawsnb.org/campaigns/parks-and-protected-areas/>

Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada. (2026). *Profils des Premières Nations* [Fiche d'information; liste de ressources]. <https://fnppn.aadnc-aandc.gc.ca/fnp/Main/index.aspx?lang=eng>

Ecorock Dalhousie. (2026). <https://www.ecorock.com/en>

Environnement et Changements climatiques Canada (CCEC). (2006). Plan de rétablissement de Gaspésie woodoand caribous 2002-2012. Consulté en janvier 2026 depuis : <https://www.canada.ca/en/environment-climate-change/services/species-risk-public-registry/recovery-strategies/gaspesie-woodland-caribou-2002-2012/chapter-4.html>

Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations. (2026). Les principes des Premières Nations de l'OCAP®. Consulté depuis : <https://fnigc.ca/ocap-training/>

Gouvernement du Canada. (2023). Communiqué de presse : Treize organisations reçoivent un total de plus d'un million de dollars d'aide financière de la CED. Consulté depuis : <https://www.canada.ca/en/economic-development-quebec-regions/news/2023/11/thirteen-projects-will-help-enhance-tourism-experience-in-gaspesie-region-thanks-to-government-of-canada-support.html>.

Gouvernement du Canada. (2025). Communiqué de presse : Gaspésie : 2,8 millions \$ du gouvernement du Canada pour stimuler la croissance économique. Consulté depuis : <https://www.canada.ca/en/economic-development-quebec-regions/news/2025/03/gaspesie-28m-from-government-of-canada-to-stimulate-economic-growth.html>

Gouvernement du Québec. (2026a). *Portaits des régions administratives*. Gouvernement du Québec. <https://www.quebec.ca/gouvernement/portrait-quebec/geographie-territoire/regions-administratives>

Gouvernement du Québec. (2026b). *Portrait socioéconomique de la Chaudière-Appalaches*. Gouvernement du Québec. <https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres-organismes/economie/publications/portraits-socioeconomiques/chaudiere-appalaches>

Gouvernement du Québec. (2026c). *Portrait socioéconomique du Bas-Saint-Laurent*. Gouvernement du Québec. <https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres-organismes/economie/publications/portraits-socioeconomiques/bas-saint-laurent>

Gouvernement du Québec. (2026d, January 7). *Portrait socioéconomique de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine*. Gouvernement du Québec. <https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres-organismes/economie/publications/portraits-socioeconomiques/gaspesie-iles-de-la-madeleine>

Gouvernement du Nouveau-Brunswick. (2025). *Profil régional Nord-Est du Nouveau-Brunswick*. Gouvernement du Nouveau-Brunswick. <https://www.nbjobs.ca/sites/default/files/2025-08/2025-07-02-LMI-NEProfile-Report-EN.pdf>

Gouvernement du Nouveau-Brunswick. (2021). *Travailler ensemble pour des communautés dynamiques et durables*. Gespe'gewa'gi. <https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Corporate/Promo/localgovreform/docs/WhitePaper-EN-Web.pdf>

Gouvernement du Québec, Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et Ministère de la Culture et des Communications. 2023. *Plan de mise en œuvre 2023-2027 de Vivre intelligemment, bâtir intelligemment pour la politique nationale d'architecture et d'urbanisme des terres du Québec (traduit du français)*.

Mi'gmawei, Mawio'mi Business Corporation. 2026. <https://www.mmcorporation.ca/projects>

Mi'gmawei, Mawio'mi Secrétariat. 2016. *Nta'tugwaqanminen Notre histoire : Évolution des Gespe'gewa'gi Mi'gmaq*.

Mi'gmawei, Mawio'mi Secrétariat. (2016). *Étude sur les valeurs, intérêts et visions (« VIV »)*.

Département des ressources naturelles du Nouveau-Brunswick. (2007). *Notre patrimoine paysager* (Deuxième). Gouvernement du Nouveau-Brunswick.

<https://www2.gnb.ca/content/gnb/en/departments/erd/forestry-conservation/content/ProtectedNaturalAreas/OurLandscapeHeritage.html>

Osisko Metals, 2026. <https://osiskometals.com/projects/gaspe-copper-Québec/aperçu/>

Parcs Canada. (13 mars 2025). *Écosystèmes de Kouchibouguac*. Gouvernement du

Canada. <https://parks.canada.ca/pn-np/nb/kouchibouguac/nature/eco>

ReNew Canada. (s.d.). *Projet de réhabilitation du chemin de fer de la Gaspésie – ReNew Canada*. Consulté le 29 janvier 2026 depuis <https://www.renewcanada.net/the-projects/gaspesie-railway-rehabilitation-project/>

Statistique Canada. (2023). *Recensement de la population 2021* [Ensembles de données]. Catalogue de Statistique Canada no 98-316-X2021001. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=E>

World Port News. (2024). *Le Canada révèle un investissement portuaire majeur*. World Ports Org. <https://www.worldports.org/canada-reveals-major-port-investment/>

Communications personnelles :

Dre Carole Ann Gilles, gérante, GINU

Fred Vicaire, directeur général, MMBC

Guylain Cotton, gestionnaire des pêches et de la faune,

Gespeg

David Curruthers, planificateur travaillant avec MMS

Images :

Toutes les images de ce document proviennent de divers endroits et points de repère à travers Gespe'gewa'gi. Les images ont été prises par Jaime Malone, spécialiste de l'impact communautaire et des communications chez Odonaterra Inc, entre 2022 et 2025

Annexe A : Comité de planification et conseillers

Les membres du comité de planification du TGT (en date de janvier 2026) comprennent :

- Charlie Bernard (Gesgapegiag)
- Stephen Jerome (Gesgapegiag)
- William Jerome (Gesgapegiag)
- Darlene Williams (Gespeg)
- Laura Comeau (Gespeg)
- Serge Trudel (Gespeg)
- Mary Bradstreet (Listuguji)
- Ricky Condo (Listuguji)

Les conseillers du personnel et de l'organisation pour le TGT comprennent :

Organisation	Personnel et conseillers en organisation Mi'gmaq
Employé(e)s Gespeg	Connie Jacques, Claudie Carignan, Sylvie Curadeau, Johanne Basque, Guylain Cotton, Jessica Jean Morin, and Fanny Langlois Marc Sinnett
Employé(e)s Gesgapegiag	Sarah Jerome, Pierre Desmeules, Christina Burnsed, and Bonnie Jerome
AGHAMW	Dr. Catherine Lambert
Listuguj Natural Resources	Dr. Fred Metallic
GINU	Dr. Carole-Anne Gillis
MMBC	Fred Vicaire